



Non paiement de commission

Par **sacha08**, le **02/08/2009** à **15:55**

Bonjour,rrnJ'ai arrêté de travailler pour un assureur, comme auto entrepreneur, le 10juillet 2009, pour raison personnelle.rnrnJ'ai réclamé le paiment de mes commissions, hier j'ai reçu un courrier n'indiquant que je ne serais pas payée avant 2ans, car suivant mon contrat, le mandant peut à titre exceptionnel, retarder le paiement, et de plus le montant indiqué est nettement inférieur à ce que j'ai moi même calculé (suivant leur méthode de calcul).rnrnJe me retrouve donc sans un sous, et je me demande s'il existe un recours, sachant que mon ancienne "entreprise" est fermée pour trois semaines (pour cause de vacances).rnrnMerci de votre aide